Chambre des notaires

14 SEPTEMBRE 2023

Minute express

Votre courrier prioritaire.

Bonjour,

Dépôt du projet de loi n° 34

Le notariat marque l'histoire du Québec

C'est avec fébrilité que je vous informe du dépôt du projet de loi n° 34 par le ministre de la Justice et notaire général du Québec. Cette étape représente le couronnement de plusieurs années d'étroite collaboration et constitue une suite logique du projet de loi n° 40, déposé le 31 mai 2022. Une fois de plus, le ministre reconnait que la profession notariale est un élément essentiel d'une justice plus efficace et accessible.

Selon les paramètres prévus dans le projet de loi, l'utilisation du support technologique deviendra la norme pour les actes notariés et la force exécutoire de l'acte notarié sera enfin une réalité.

Ainsi, non seulement les notaires québécois pourront poursuivre leur mission d'officier public dans un mode numérique, mais ils pourront contribuer à désengorger le système de justice en conférant à certains actes un caractère exécutoire permettant de régler hors cour les manquements des parties à leurs obligations contractuelles.

Les changements à venir demanderont efforts et ajustements et je vous assure que vous ne serez pas seuls. Ce projet de loi marque un tournant majeur dans l'évolution du notariat et je suis ravie des opportunités qui s'offrent à notre profession.

Les différentes équipes de la Chambre examinent actuellement le contenu du projet de loi. Je vous informerai de leurs constats dans les plus brefs délais.

Hélène Potvin, notaire
Présidente de la Chambre des notaires du Québec

La profession se mobilise pour vous accompagner!

L'écosystème notarial est à pied d'oeuvre pour vous appuyer et développer des outils et ressources afin d'assurer la fluidité de l'évolution numérique de la profession. **Voici quelques outils ci-dessous!**

Informez-vous également auprès de votre réseau ou de votre association au sujet des programmes à venir pour vous accompagner dans cette évolution de la pratique.

La Chambre a conçu un guide interactif qui vous permettra de situer votre progression selon les différentes étapes de cette transition.

Bâtissez votre itinéraire à l'aide des réflexions et des suggestions d'actions à entreprendre dès maintenant!

Parcourir le guide

***Profession numérique* sur l'Espace notaire : tout sur le notariat technologique**

Régulièrement mise à jour, la section *Profession numérique* de l'Espace notaire regorge d'information et de ressources pour se préparer à une pratique entièrement technologique.

Consulter le site

Programme d'accompagnement par l'APNQ

Réalisé avec le soutien du Fonds d'études notariales, l'APNQ offre à tous les notaires du Québec une formation pair-à-pair, dans le confort de votre bureau, pour vous et vos collaborateurs.

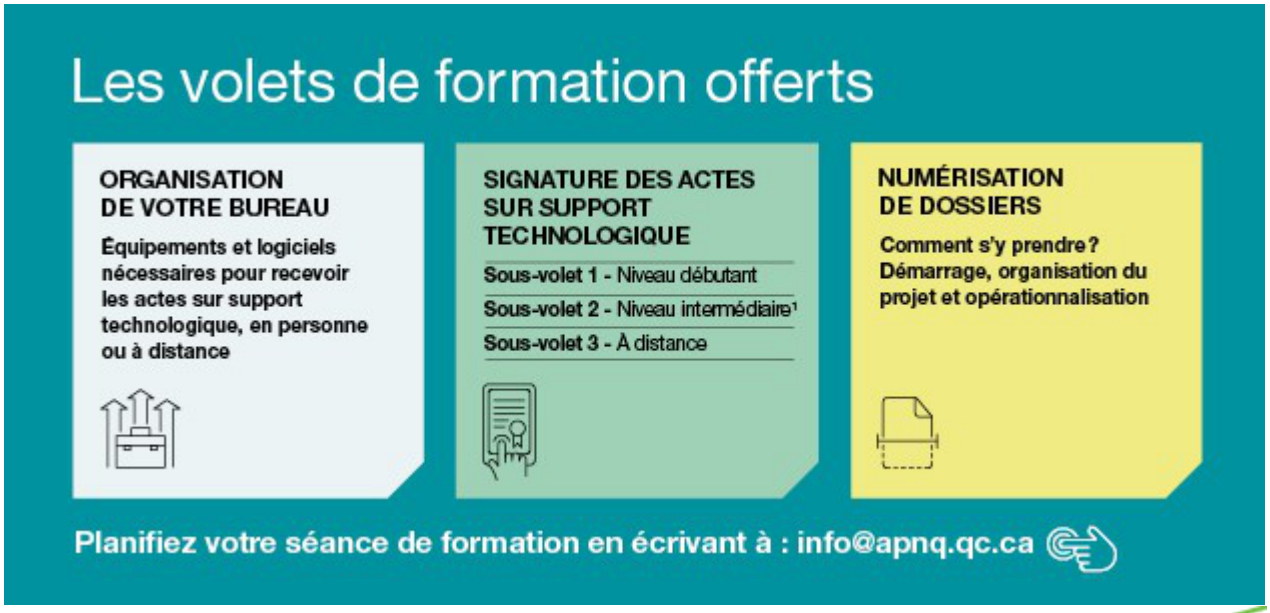

Joignez-vous à nous et partagez nos contenus sur vos réseaux!

ME DÉSABONNER- AVIS LÉGAL :
© Chambre des notaires du Québec, 2021. Mention légale : https://www.cnq.org/modalites-et-conditions-d-utilisation/. Les opinions émises dans les textes n'engagent que la responsabilité des auteurs. Le fait qu'un annonceur puisse présenter de l'information, une chronique, une opinion ou un court dossier dans l'infolettre ne signifie pas nécessairement que ces contenus sont endossés par la Chambre des notaires du Québec. Le masculin est utilisé pour alléger le texte, et ce, sans préjudice pour la forme féminine.